

vernement sur la direction des chemins ; & à la tête de sa brochure est une lettre qu'un ministre lui a écrite le 8 Septembre pour lui témoigner que le Roi est satisfait de son zèle. Il donne le détail des chemins faits sous ses ordres dans la Bourgogne & le Forès, à prix d'argent, par des soldats & des païsans, & qui ont beaucoup moins coûté que ceux qui ont été faits par corvées. Il propose un plan d'éducation civile & militaire pour former des soldats & des officiers gentilshommes, qui pendant leur semestre seroient doublement utiles à l'état & à leur province en travaillant aux chemins, ce qui rendroit inutiles les compagnies d'auxiliaires & de pionniers nouvellement établis par le gouvernement.

On apprend de Grenoble que Mr. de Moydieu, procureur-général du parlement de Dauphiné, étant informé qu'on inoculoit communément dans l'intérieur de cette ville, a présenté à la chambre des vacations une requête, contenant que de pareils traitemens faits dans le sein des villes pourroient corrompre la salubrité de l'air, & par conséquent nuire à la santé des citoiens. Sur cela il a été rendu le 16 du mois dernier un arrêt qui par provision défend à tous les gens de l'art d'inoculer dans l'enceinte de la ville (a). --- Le phénomène des pluies

---

(a) Réflexions sur l'inoculation, dans le Journal du 1. Août 1776, p. 552 & autres cités-là même.